



Mandat privé d'obligations à prime Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Mandat privé d'obligations à prime Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés

boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à dégager un revenu et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe.

Pour atteindre ses objectifs de placement, il investit principalement dans un portefeuille diversifié géré activement et composé de titres à revenu fixe. Le conseiller en valeurs cherche à diversifier le portefeuille par style de gestion, qualité de crédit et région géographique. Le gestionnaire de portefeuille peut également avoir recours à différentes stratégies en matière d'options afin d'obtenir un rendement et diversifier davantage le portefeuille.

Cette diversification est faite par l'attribution des différentes portions du portefeuille à des gestionnaires de portefeuille associés au gestionnaire.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 5,6 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série O, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Au cours de la même période, l'indice de référence général, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a généré un rendement de 6,1 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 80 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 10 % de l'indice CBOE S&P 500 BuyWrite (en CAD) et à 10 % de l'indice CBOE S&P 500 PutWrite (en CAD) a dégagé un rendement de 6,8 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Au cours de la période, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte en raison du rendement moyen pondéré combiné du Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique, du Mandat privé tactique d'obligations Dynamique et du Fonds de rendement à prime Dynamique, qui ont tous affiché un rendement décevant.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 6,1 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a plongé à 2,9 % en septembre, avant de remonter vers la fin de l'année. Il a chuté à 2,8 % en mars et a terminé la période à 3,3 %. La Banque du Canada (la « BdC ») a continué de réduire ses taux, en procédant à une baisse de 25 points de base (« pb ») en juillet et en septembre, puis à une baisse marquée de 50 pb en octobre et en décembre. Deux autres baisses de 25 pb ont ramené le taux du financement à un jour à 2,75 % à la fin de la période. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a plongé à 3,6 % en septembre. À la suite de la victoire électorale de Trump, les marchés obligataires ont connu une liquidation volatile, en grande partie imputable à l'anticipation de politiques inflationnistes et de déficits plus importants sous la nouvelle administration, ce qui a entraîné une hausse des rendements des bons du Trésor américain. La Réserve fédérale a entamé sa propre politique d'assouplissement avec une baisse de 50 pb en septembre, la première baisse depuis la fin de l'assouplissement d'urgence pendant la pandémie. Deux autres réductions de 25 pb ont suivi en novembre et en décembre, puis le taux des fonds fédéraux a été maintenu stable tout au long de la première moitié de 2025. La prudence de la Fed s'explique par les tensions inflationnistes persistantes et l'incertitude entourant l'incidence économique des nouvelles politiques commerciales. Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par l'indice ICE BofA Canadian corporate OAS (Option Adjusted Spread), se sont élargis en juillet et en août, avant de se resserrer à des niveaux records pour la période au quatrième trimestre. Aux États-Unis, les écarts de taux ont subi des pressions supplémentaires au deuxième trimestre en raison des nouvelles annonces de l'administration Trump concernant les droits de douane, ce qui a suscité des inquiétudes au sujet des marges des entreprises et des échanges commerciaux mondiaux. Toutefois, les écarts se sont rétrécis graduellement en juin, les marchés s'ajustant au contexte politique et les investisseurs retrouvant l'appétit pour le risque, en particulier pour ce qui est des obligations de la catégorie investissement.

Le rendement du Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique a été inférieur à celui de son indice de référence pour la période. Une duration plus courte que celle de l'indice de référence au quatrième trimestre aurait été un facteur favorable lorsque les rendements ont augmenté. Nous étions orientés en vue d'un aplatissement de la courbe des taux jusqu'à la fin de 2024 et au début de 2025, ce qui s'est avéré être un facteur négatif lorsque la courbe des taux s'est accentuée. Une surpondération en placements alternatifs liquides (Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique) a contribué au rendement. Une surpondération des titres de créance aurait eu un effet favorable au cours de la période étant donné que les obligations de catégorie investissement ont surpassé les obligations d'État. La duration du Fonds a été gérée activement au cours de la période. La duration du Fonds était courte au quatrième trimestre avant de passer à une position neutre en décembre. Le Fonds a été orienté en vue de l'aplatissement de la courbe des taux au cours de la période.

La surpondération des titres de créance a été réduite au premier trimestre de 2025, puis elle a été augmentée de façon stratégique au deuxième trimestre de 2025.

Le Mandat privé tactique d'obligations Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence pour la période. L'élargissement de l'écart entre les taux des obligations du Canada et des États-Unis a été le principal facteur défavorable en 2024, car le Fonds était positionné en prévision d'un resserrement des écarts, ceux-ci ayant atteint un niveau très élevé de plus de 35 %. Cet écart a commencé à rétrécir vers la fin de la période et a favorisé le rendement en 2025. Comme l'écart entre les taux des obligations du Canada et des États-Unis a commencé à s'améliorer, le Fonds a réduit cette exposition. La duration a été gérée activement au cours de la période et a favorisé le rendement. La duration a été écourtée en septembre et est devenue neutre avant la tenue des élections présidentielles américaines. L'orientation du portefeuille en vue de l'accentuation de la courbe des taux a favorisé le rendement en juillet et en août, moment où la pente est devenue plus prononcée. La sous-pondération des titres de créance a nui au rendement en juillet et en août, car les écarts se sont resserrés. Elle a toutefois favorisé le rendement en octobre, alors que les écarts se sont élargis. La protection CDX a aidé le Fonds à contrer la volatilité de fin d'exercice en décembre. Les couvertures de crédit ont été accrues en février et en mars, les négociations tarifaires de Trump ayant augmenté le risque d'une montée en flèche des taux au Canada, puis les couvertures ont été retirées graduellement jusqu'à la fin de la période.

Le rendement du Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique a été semblable à celui de l'indice de référence mixte pour la période. Le Fonds a bénéficié d'une surpondération de l'exposition globale au risque de crédit par rapport à l'indice de référence, les écarts de taux s'étant resserrés en 2024. En 2025, l'exposition aux titres de créance à bête élevé détenus par le Fonds a nui au rendement pendant les épisodes de volatilité provoqués par les mesures tarifaires, les écarts s'étant élargis. La hausse du portage dans le portefeuille a favorisé la performance étant donné que le Fonds a généré plus de rendement que l'indice de référence. Une surexposition aux taux d'intérêt aux États-Unis a nui au rendement en 2024, mais a été avantageuse en 2025, car les rendements américains ont progressé davantage que les rendements canadiens. L'exposition au crédit a été réduite en mars et augmentée en avril par suite de l'élargissement des écarts de crédit. Le Fonds conserve une surpondération relative de l'exposition globale au risque de crédit. Aucun autre changement important n'a été apporté à la répartition sectorielle ou régionale.

Le marché des actions américain a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 14,6 %. La période a été marquée par les rendements à deux chiffres des marchés boursiers tandis que des élections présidentielles se tenaient aux États-Unis, l'inauguration du président Trump qui a annoncé des droits de douane au monde entier, de même que par la guerre en Ukraine qui s'est poursuivie et la crise au Moyen-Orient qui s'est enlisée.

Les propositions tarifaires initiales du président Trump ont provoqué des ondes de choc, tant sur les marchés boursiers que

sur les marchés obligataires. Les marchés ont laissé entrevoir que ces propositions engendreraient une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, un affaiblissement de la confiance des consommateurs et des entreprises, et qu'elles déclenchaient une récession. Certains droits de douane visant le Canada, le Mexique et la Chine, de même que les véhicules automobiles, l'acier et l'aluminium, sont entrés en vigueur, quoique à un taux moindre que ce que le président Trump avait proposé initialement. La croissance économique s'en est ressentie puisque l'économie américaine s'est contractée à un taux annualisé de 0,5 %. Cette contraction s'explique en grande partie par la croissance anémique des dépenses de consommation et des exportations. Il s'agit du premier recul trimestriel depuis 2022.

Sur le plan monétaire, la Réserve fédérale américaine (la Fed) a abaissé les taux d'intérêt à trois reprises, faisant ainsi passer le taux des fonds fédéraux de 5,5 % à 4,5 % de septembre à décembre. Il n'y a pas encore eu de réduction de taux en 2025 étant donné que Jerome Powell, président de la Fed, évalue toujours les effets des politiques tarifaires sur l'inflation. Jusqu'à présent cette année, l'inflation est passée de 3 % en janvier à 2,4 % en mai, toujours au-dessus du taux cible de 2 % de la Fed. Certains dirigeants de la Fed ont indiqué qu'une baisse des taux pourrait être à l'ordre du jour de la prochaine réunion, en fonction des données économiques.

Neuf des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont généré des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été la finance, les services aux collectivités et les services de communication. Les secteurs les moins performants ont été les soins de santé, l'énergie et les matériaux.

Au cours de la période, le dollar américain s'est affaibli par rapport à l'euro, à la livre sterling et au yen japonais, tout en demeurant stable par rapport au dollar canadien.

Le Fonds de rendement à prime Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte, en partie en raison d'une couverture systématique du portefeuille.

La stratégie consiste à appliquer l'analyse fondamentale, l'analyse quantitative et l'analyse technique pour repérer les sociétés qui sont considérées comme des placements intéressants. Le Fonds a ensuite recours à une stratégie de placement à trois volets, qui comprend l'achat d'options de vente sur des actions de qualité pour acheter potentiellement ces actions à un cours inférieur (et se faire payer une prime), l'achat d'actions de qualité à des cours raisonnables et la vente d'options d'achat couvertes sur des actions qui, selon lui, ont atteint la juste valeur. Les primes perçues sur les options d'achat et de vente permettent au Fonds de générer des distributions stables.

La plus grande partie du Fonds est demeurée investie dans des options de vente couvertes en espèces, la pondération ayant été augmentée à 70 %. Les positions en actions détenues dans le portefeuille (sur un montant net) ont reculé, passant à 16 %, et les options d'achat couvertes ont été augmentées à 5 % à la fin de la période. La pondération nette en actions a été considérablement réduite par une position vendeur sur l'indice S&P 500 qui a été

utilisée pour couvrir le portefeuille. Sur le plan géographique, le Fonds est resté axé sur les États-Unis, avec une pondération inchangée de 96 %.

Les allocations sectorielles les plus importantes (y compris les positions dérivées) concernaient les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et l'énergie. L'exposition aux technologies de l'information, à l'industrie et à la consommation discrétionnaire a été augmentée, tandis que les pondérations dans les secteurs des matériaux, des soins de santé et des services de communication ont été réduites. Les principaux secteurs qui ont contribué au rendement sont les technologies de l'information, les services de communication et l'énergie, tandis que la consommation de base et les soins de santé l'ont entravé. Les titres ayant individuellement eu une contribution positive comprennent Expand Energy Corporation et Take-Two Interactive Software. Les participations dans Dollar General Corporation et Dollar Tree, Inc. ont nui au rendement.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 607,6 millions de dollars au 30 juin 2024 à 778,3 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 136,6 millions de dollars, par des gains sur les placements de 42,2 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 8,1 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « « frais du Fonds » ». De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾		
Série A												
30 juin 2025	9,25	0,42	(0,15)	0,04	0,18	0,49	(0,22)	–	(0,04)	(0,12)	(0,38)	9,38
30 juin 2024	9,12	0,44	(0,14)	(0,01)	0,21	0,50	(0,18)	(0,01)	(0,13)	(0,04)	(0,36)	9,25
30 juin 2023	8,90	0,24	(0,14)	(0,02)	0,47	0,55	(0,10)	–	(0,01)	(0,22)	(0,33)	9,12
30 juin 2022	10,34	0,21	(0,16)	–	(1,12)	(1,07)	–	–	–	(0,33)	(0,33)	8,90
30 juin 2021	10,49	0,14	(0,16)	0,14	0,06	0,18	–	–	–	(0,33)	(0,33)	10,34
Série F												
30 juin 2025	8,55	0,39	(0,06)	0,03	0,17	0,53	(0,28)	–	(0,04)	(0,12)	(0,44)	8,68
30 juin 2024	8,44	0,40	(0,06)	(0,01)	0,20	0,53	(0,23)	(0,01)	(0,11)	(0,06)	(0,41)	8,55
30 juin 2023	8,26	0,23	(0,06)	(0,02)	0,44	0,59	(0,17)	–	(0,01)	(0,22)	(0,40)	8,44
30 juin 2022	9,61	0,18	(0,07)	–	(1,08)	(0,97)	(0,08)	–	–	(0,32)	(0,40)	8,26
30 juin 2021	9,75	0,12	(0,07)	0,13	0,08	0,26	(0,05)	–	–	(0,35)	(0,40)	9,61
Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 27 septembre 2024.												
30 juin 2025	15,00	0,53	(0,08)	0,06	0,01	0,52	(0,59)	–	(0,07)	–	(0,66)	14,74
Série I												
30 juin 2025	8,48	0,42	(0,01)	0,03	0,15	0,59	(0,34)	–	(0,04)	(0,10)	(0,48)	8,60
30 juin 2024	8,37	0,40	(0,01)	(0,01)	0,18	0,56	(0,28)	(0,01)	(0,11)	(0,06)	(0,46)	8,48
30 juin 2023	8,21	0,25	(0,01)	(0,02)	0,42	0,64	(0,22)	–	(0,01)	(0,23)	(0,46)	8,37
30 juin 2022	9,56	0,17	(0,01)	–	(1,06)	(0,90)	(0,14)	–	–	(0,32)	(0,46)	8,21
30 juin 2021	9,70	0,18	(0,01)	0,11	0,03	0,31	(0,10)	–	–	(0,36)	(0,46)	9,56
Série O – Les parts de série O ont été lancées le 25 janvier 2024.												
30 juin 2025	10,33	0,48	(0,00)	0,04	0,15	0,67	(0,26)	–	(0,03)	–	(0,29)	10,78
30 juin 2024	10,00	0,12	(0,00)	–	0,16	0,28	–	–	–	–	–	10,33
Série T – Les parts de série T ont été lancées le 27 septembre 2024.												
30 juin 2025	15,00	0,33	(0,18)	0,07	0,33	0,55	(0,50)	–	(0,06)	–	(0,56)	14,75

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2025	159 766	17 033 364	1,63	1,68	0,06	4,26	9,38
30 juin 2024	126 190	13 645 998	1,63	1,69	0,04	4,36	9,25
30 juin 2023	86 051	9 437 840	1,63	1,67	0,04	6,71	9,12
30 juin 2022	76 705	8 619 847	1,63	1,65	0,03	30,00	8,90
30 juin 2021	102 300	9 895 499	1,63	1,68	0,03	4,97	10,34
Série F							
30 juin 2025	582 594	67 149 278	0,78	0,82	0,06	4,26	8,68
30 juin 2024	456 631	53 392 042	0,78	0,82	0,04	4,36	8,55
30 juin 2023	325 933	38 606 306	0,77	0,82	0,04	6,71	8,44
30 juin 2022	279 911	33 895 905	0,77	0,81	0,03	30,00	8,26
30 juin 2021	310 407	32 311 883	0,77	0,82	0,03	4,97	9,61
Série FT							
30 juin 2025	1 580	107 237	0,78*	0,89*	0,06*	4,26	14,74
Série I							
30 juin 2025	4 729	549 670	0,16	0,19	0,06	4,26	8,60
30 juin 2024	6 573	775 404	0,16	0,19	0,04	4,36	8,48
30 juin 2023	7 497	895 191	0,16	0,20	0,04	6,71	8,37
30 juin 2022	7 409	902 982	0,16	0,20	0,03	30,00	8,21
30 juin 2021	8 917	933 207	0,16	0,19	0,03	4,97	9,56

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série O							
30 juin 2025	28 610	2 653 955	0,07	0,10	0,06	4,26	10,78
30 juin 2024	18 190	1 760 672	s. o.	s. o.	0,04	4,36	10,33
Série T							
30 juin 2025	1 040	70 526	1,63*	2,03*	0,06*	4,26	14,75

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,30	55,7	44,3
Série F	0,55	—	100,0
Série FT	0,55	—	100,0
Série I*	s. o.	—	100,0
Série O*	s. o.	—	100,0
Série T	1,30	47,1	52,9

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

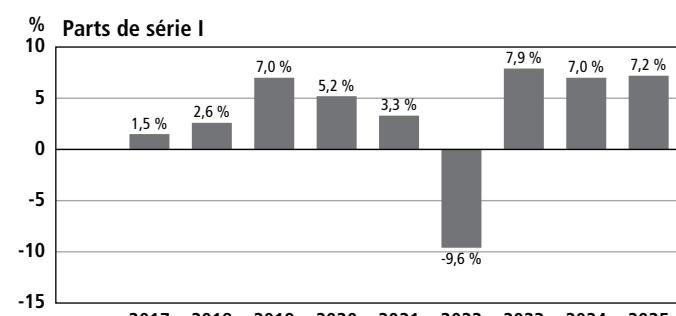
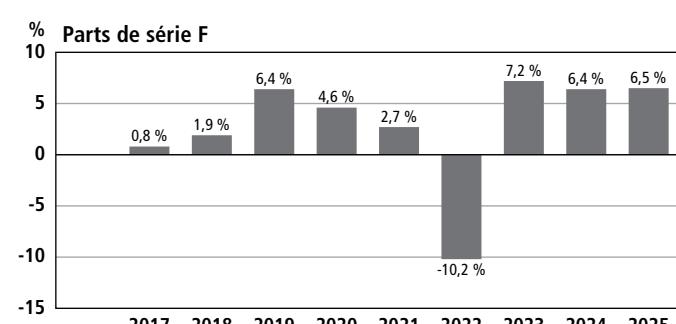
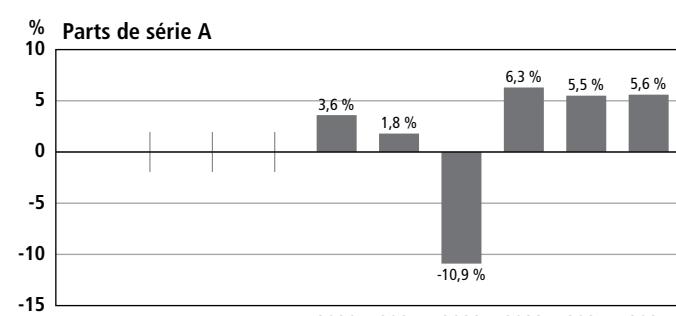
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

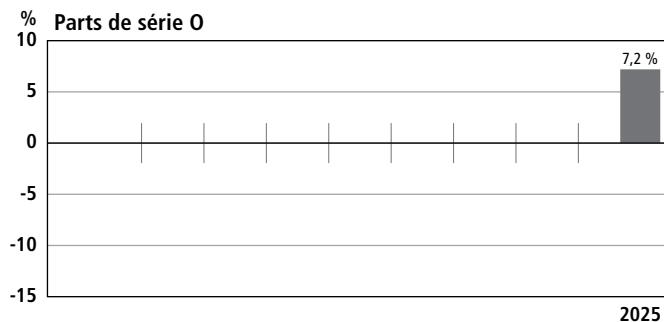
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la

variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	%	5,6	5,8	1,4	–	2,6
Indice de référence mixte*	%	6,8	5,9	1,9	–	3,3
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	–	2,2
Série F	%	6,5	6,7	2,3	–	2,9
Indice de référence mixte*	%	6,8	5,9	1,9	–	3,0
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	–	1,8
Série FT	%	–	–	–	–	3,0
Indice de référence mixte*	%	–	–	–	–	2,5
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	–	–	–	–	2,4
Série I	%	7,2	7,4	2,9	–	3,5
Indice de référence mixte*	%	6,8	5,9	1,9	–	3,0
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	4,3	-0,4	–	1,8
Série O	%	7,2	–	–	–	7,3
Indice de référence mixte*	%	6,8	–	–	–	6,5
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,1	–	–	–	5,0
Série T	%	–	–	–	–	2,4
Indice de référence mixte*	%	–	–	–	–	2,5
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	–	–	–	–	2,4

* L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 10 % de l'indice CBOE S&P 500 Buywrite Index (en CAD), à 10 % de l'indice CBOE S&P 500 Putwrite Index (en CAD) et à 80 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

Description des indices

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont le terme à courir est d'au moins un an. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière.

CBOE S&P 500 BuyWrite Index (en CAD) – Cet indice est conçu pour suivre le rendement d'une stratégie hypothétique de vente d'options d'achat couvertes sur l'indice S&P 500. Il s'agit d'un indice de rendement total passif fondé sur 1) l'achat d'un portefeuille indiciel S&P 500 et 2) la « vente » d'options d'achat « couvertes » à court terme de l'indice S&P 500.

Indice CBOE S&P 500 PutWrite Index (en CAD) – Cet indice suit la performance d'une stratégie de placement passive (stratégie d'options de vente garanties S&P 500 CBOE) qui consiste à superposer des options de vente vendues de l'indice S&P 500 CBOE à un compte du marché monétaire investi dans des bons du Trésor à un et à trois mois.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds de titres à revenu fixe	79,6
Fonds d'actions étrangères	20,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	99,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique, série O	29,9
Mandat privé tactique d'obligations Dynamique, série O	29,8
Fonds de rendement à prime Dynamique, série O	20,1
Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique, série O	19,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.